

## Moyens privés d'accès au public: analyse de l'équilibre des pouvoirs dans le processus de la « Cinquième Constitutionnelle » du TJRJ

FRANÇAIS

Dans ce travail, nous discutons des dimensions politiques qui impliquent le remplissage des organes collégiaux du pouvoir judiciaire brésilien à partir de la « Cinquième Constitutionnelle ». Une disposition présente dans l'article 94 de la Constitution qui détermine la composition de 20 % des postes vacants dans les tribunaux (étatiques et fédéraux) par des membres du Ministère Public et des avocats « aux connaissances juridiques notoires » et à la « réputation bien établie », ayant plus de dix ans d'activité professionnelle effective, nommés par des organes de représentation de classe. Ces postes sont situés en deuxième instance, et ce sont ces magistrats qui occuperont les postes de décision politico-administratifs, déterminant par exemple la répartition des juges en première instance et les dépenses du Tribunal.

Nous avons tenté d'analyser le « Cinquième Constitutionnelle », notamment à travers l'Ordre des Avocats Brésiliens de la section de Rio de Janeiro (OAB/RJ, l'organe représentatif de la catégorie professionnelle des avocats), généralement présenté comme un dispositif de démocratisation ou d'oxygénation du pouvoir judiciaire. Jusqu'alors, ce sujet a été peu exploré par la sociologie du droit et des tribunaux. À partir de Pierre Bourdieu, complétée par les apports de la théorie de l'état relationnel de Nicos Poulantzas, on cherche à comprendre le pouvoir judiciaire comme faisant partie de l'État et donc traversé par des conflits entre groupes, dont les intérêts sont la dynamisation de leur capital matériel, symbolique et politique. Plus précisément, le travail cherche à comprendre les conflits et les rapports de force, entre les camps et en leur sein, dans l'entrée des magistrats du Tribunal de Justice de Rio de Janeiro (TJRJ) par le processus de l'OAB/RJ pour combler une vacance dans le « Cinquième Constitutionnelle ». En ce sens, nous sommes guidés par l'idée que le pouvoir judiciaire, en tant que partie de l'État, est un champ de conflit entre les classes et les fractions de classe.

Pour atteindre nos objectifs, l'article mélange les analyses des règles écrites et non écrites par des méthodes qualitatives et quantitatives. Règles écrites, les actes normatifs qui soutiennent le processus électoral du « Cinquième » de Rio de Janeiro. Règles non écrites, avec la méthode qualitative, par la réalisation d'un entretien semi-structuré avec un candidat battu à la vacance et l'analyse prosopographique de la trajectoire antérieure des membres du « Cinquième » de l'OAB. Avec la méthode quantitative, à travers des statistiques descriptives de la base de données constituée à partir de l'édition 2018 de l'Annuaire de la Justice de Rio de Janeiro et des recherches effectuées sur le web. Par conséquent, nous nous rendons compte que le processus du « Cinquième Constitutionnelle » permet une autre logique des litiges, mais qu'il n'est pas démocratique dans son accès, puisqu'il dépend de la circulation à travers des espaces et de l'accumulation de ressources pour participer au litige, comme les relations personnelles avec les familles légales, les grands bureaux, les groupes économiques et même avec la classe politique. Il est donc conclu que les rapports de force qui façonnent la répartition de l'entrée pour le « cinquième » de l'OAB entravent, jusqu'à présent, une véritable oxygénation du pouvoir judiciaire et son accès par des perspectives plurielles

**MOTS CLÉS:** État; Public; Judiciaire; « Cinquième Constitutionnelle ».